LE POINT COLMARIEN

#275

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE COLMAR - **FÉVRIER 2021** - COLMAR.FR

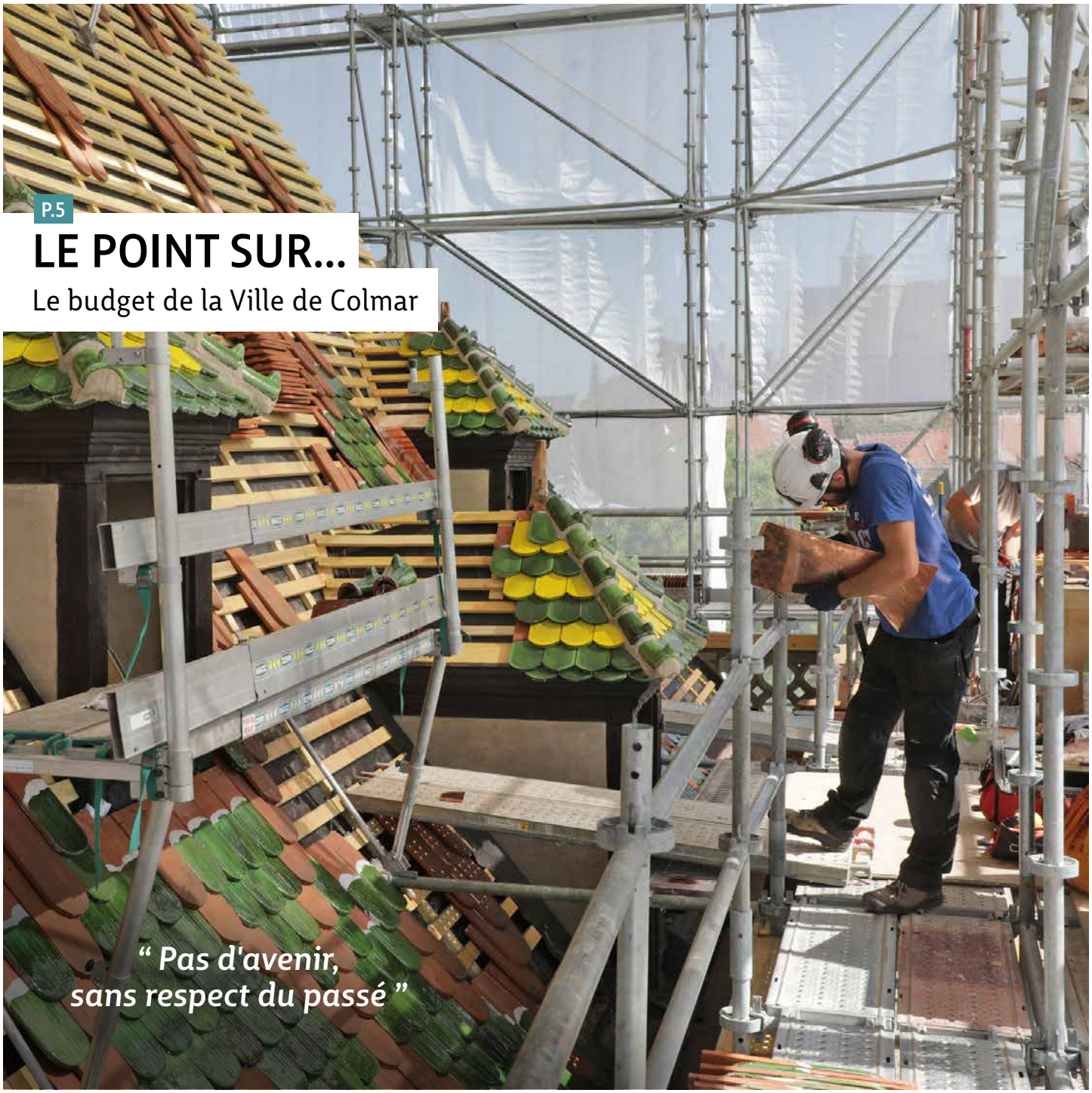

P.5

LE POINT SUR...

Le budget de la Ville de Colmar

“ Pas d'avenir, sans respect du passé ”

P.11

LES ACTUALITÉS

Pass'sport santé Colmar

P.14

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aux actes écocitoyens !

P.23

ZOOM SUR...

Le centre socioculturel

Vialis
PARTAGEONS L'AVENIR

TV, INTERNET ET TÉLÉPHONIE
ÉLECTRICITÉ ET GAZ NATUREL
ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

CONSOMMER LOCAL, AUSSI EN DEHORS DE L'ASSIETTE ?

FACILE, AVEC VIALIS

VIALIS.NET

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

RCS COLMAR 451 279 848 - APE 3514 Z - 02/2021

ISOLATIONS RAUSCHMAIER SAS
ENTREPRISE FAMILIALE
Un spécialiste depuis 1950

22 rue de Houssen - 68000 COLMAR
Tél. 03 89 21 67 67
www.isolations-rauschmaier.fr

- Isolations extérieures de façades
- Bardages
- Ravalement de façades
- Isolation caves et greniers
- Isolations des tuyauteries (CALORIFUGEAGE)
- Projection de laine de roche pour traitement coupe-feu - thermique - acoustique

1950 70 ANS 2020

Bardage

Isolation Extérieure

Calorifugeage

Projection

DEVIS GRATUIT

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

Qualifications nationales isolations: Qualibat EFF4/CA7
3811 - 6121 - 7112 - 7132 - 7141 - 7142 - 7143 - 8611

RGE QUALIBAT

«Une énergie propre pour un développement durable»

SOCIETE COLMARIENNE DE CHAUFFAGE URBAIN

SCCU

16 rue Henry Wilhelm - 68027 COLMAR cedex
Tél. : 03 89 41 01 57 – Fax : 03 89 23 90 83
mail: info@sccu-colmar.fr

MarcNagor | ASSURANCES

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Pour vous garantir des remboursements qui tiennent compte de l'évolution de votre situation : étudiant, travailleur indépendant, famille ou retraité. Choisissez une couverture optimale pour votre santé.

- La prise en charge de médecines douces
- 3 niveaux de garanties optique & dentaire
- Forfait journalier en hospitalisation
- Forfait pharmacie non remboursé par la Sécurité Sociale
- Option Bien-Être couverture renforcée : prothèses, cures

Éligible loi Madelin pour permettre aux indépendants une fiscalité avantageuse

Offre 100% santé pour un reste à charge de 0€

Tiers payant et télétransmission auprès de nombreux professionnels

Espace client sécurisé en ligne
Services santé clair - Interlocuteur de proximité
24 h / 24 et 7j/7

AREAS assurances

ASSURANCES MARC NAGOR
13 rue du Rhin 68000 Colmar
03 89 20 10 70

ÉRIC **STRAUMANN**

Maire de Colmar, Président de Colmar Agglomération

L'année 2020 restera, dans notre mémoire collective, celle de la pandémie liée à la COVID-19. La crise sanitaire est venue bouleverser nos vies, l'activité économique et le fonctionnement normal de notre société, comme jamais depuis la Seconde guerre mondiale !

Cette maladie, éperonnée aujourd'hui par plusieurs variants, continue de perturber notre vie quotidienne et de remettre en question nos prévisions et nos habitudes.

J'ai une pensée particulière pour toutes les familles que ce virus a endeuillées, pour toutes les entreprises et leurs salariés à l'arrêt, et plus globalement pour tous ceux que la crise économique a fortement impactés.

Je pense aussi aux personnels de santé qui restent en première ligne, continuellement sollicités par l'urgence sanitaire.

Pour faire face à la situation, la Ville de Colmar et Colmar Agglomération continuent à se mobiliser activement.

L'ouverture du centre de vaccination au Parc des expositions de Colmar, le 18 janvier dernier, en est une parfaite illustration. Il s'agit d'un véritable défi que nous relevons chaque jour, au rythme des vaccins qui sont attribués par l'Agence régionale de santé. La capacité d'ouverture du centre dépend en effet du nombre de doses qui nous sont livrées par les autorités sanitaires. Comme partout en France, nous sommes dépendants de cet approvisionnement en flux tendu, qui nous oblige à nous adapter jour après jour, semaine après semaine et, possiblement, à faire évoluer les prises de rendez-vous.

Le centre de vaccination colmarien rassemble de nombreuses forces vives, au premier rang desquelles les médecins, les infirmiers, les hôpitaux civils de Colmar, le personnel de la Ville et de l'Agglomération, ainsi que les élus. Son fonctionnement, exemplaire en termes d'organisation par la Ville et Colmar Agglomération, démontre aussi avec acuité les limites d'un État qui ne peut gérer la crise tout seul. Après les épisodes malheureux de la commande des masques et de l'organisation des tests, les collectivités, à l'image de Colmar et de Colmar Agglomération, ont su prendre le relais de l'État et remporter la bataille de la logistique.

Mais la crise sanitaire n'empêche pas la vie de poursuivre son chemin vers un horizon toujours plus lointain.

En janvier, de hauts personnages de l'État se sont déplacés à Colmar. Le Ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, accompagné par Brigitte Klinkert (Ministre déléguée auprès de la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, chargée de l'insertion), a annoncé, suite à ma demande, la création d'un quartier de reconquête républicaine, en l'occurrence le quartier « *Europe* » à Colmar, et l'affectation de dix policiers supplémentaires au commissariat de notre Ville. Le projet de reconquête ne se fera pas, ici comme ailleurs, en un jour. Il ne saura en outre se borner aux seuls esprits sécuritaires car les succès durables sont ceux qui se fondent sur une vision, un horizon mobilisateur. La Ville a ainsi déjà élargi le champ des possibles en réalisant dans ce quartier, avec le concours de Pôle habitat et de l'Agence nationale de rénovation urbaine, des travaux à hauteur de près de 160 millions d'euros.

Autre visite remarquable à Colmar : celle du Premier ministre en personne, Jean Castex, le 23 janvier dernier. Ses propos concernant la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) ont conquis l'auditoire. Mais cette CEA ne doit être qu'une première étape dans le processus de transformation de notre territoire alsacien en collectivité régionale pleine et entière.

Je vois aussi dans la présence du Premier ministre l'heureuse perspective de voir Colmar hissée au rang de siège politique de la nouvelle collectivité.

En ce début d'année, toujours marqué par la pandémie, c'est un message tourné vers l'avenir que je souhaite partager avec vous. Soyons résolument optimistes ! Avec le souci de l'authenticité et de l'attention à l'autre, relevons ensemble les défis que nous réservent les prochains mois.

SOMMAIRE

FÉVRIER 2021 # 275

En raison de la rapidité avec laquelle peut évoluer la situation sanitaire, il est possible que certaines informations contenues dans « Le Point » deviennent caduques au cours du mois. Merci de bien vouloir nous en excuser. Suivez en direct l'actualité de la Ville sur colmar.fr

5

11

20

23

LE POINT SUR… p.5
Le budget de la Ville de Colmar

INTERVIEWS p.10
Vos élus à votre écoute

LES ACTUALITÉS p.11
Pass'Sport santé Colmar

LES ACTUALITÉS p.14
Le Ministre de l'intérieur à Colmar

DÉVELOPPEMENT DURABLE p.15
Aux actes écocitoyens !

LES ACTUALITÉS p.16
Le lindane : enfin une solution

COLMAR CONNECTÉE p.18
Le Maire répond à vos questions

RETOUR EN IMAGES p.19

DÉCRYPTAGE p.20
Crise Covid-19 : vous soutenir et vous protéger

ZOOM SUR… p.23
Le Centre socioculturel

DANS MON QUARTIER p.24
Saint-Joseph

INFORMATIONS PRATIQUES p.26

SPORT p.28
Faire vivre les Jeux olympiques à Colmar

JEUNESSE p.29
La page des 6-10 ans !

EXPRESSION DES GROUPES p.30

ASSOCIATIONS p.31

CULTURE p.32
La culture toujours en scène !

HISTOIRE p.34
Le Koïfhus

AGENDA p.35

Photo de couverture : bâtiment du Koïfhus - Colmar

LE POINT COLMARIEN - N°275

Mairie de Colmar
Direction de la communication :
1 place de la mairie - BP 50528
68021 Colmar cedex
Tél. 03 89 20 67 53
ISSN 0767-9041

Directeur de la publication :
Éric Straumann
Rédacteur en chef :
Sylvie Maurutto, sylvie.maurutto@colmar.fr
Rédacteur en chef adjoint print :
Caroline Masson, caroline.masson@colmar.fr
Rédacteur en chef adjoint numérique :
Frédéric Macler, frederic.macler@colmar.fr

Rédaction :
Virginie Crupi, Clarisse Glénat, Lucie Hamon, Caroline Masson, Sylvie Maurutto, Doris Kohl-Martin, Marion Morant
Photographies :
Direction de la communication, Archives municipales, Pictural, Bureau Manciulescu ACMH & associés
Créations graphiques :
Nadège Geldhof
Publicité :
Caroline Masson, caroline.masson@colmar.fr
Maquette : Maetva
Impression : Freppel Imprimeur
Tirage : 36 700 exemplaires sur papier recyclé
Distribution : Direction de la communication

HORAIRES DE LA MAIRIE

Mairie de Colmar
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 14h à 17h30
Permanence le vendredi jusqu'à 19h (pour l'état civil)

Antenne Ouest (annexe)
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

COLMAR

Retrouvez le Point colmarien numérique sur
C.COLMAR.FR

COLMAR, UN BUDGET 2021
en faveur de la qualité de vie des Colmariens

La Ville de Colmar engage un budget 2021 solide et ambitieux de 149,3 millions d'euros en faveur des habitants et des acteurs du territoire. Le premier exercice de cette nouvelle mandature s'inscrit dans un contexte inédit de crise sanitaire, dont les effets vont se prolonger en 2021.

Colmar **maîtrise ses dépenses de fonctionnement :** 0,40 % d'augmentation seulement malgré les dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaire !
La Ville affiche aussi un autofinancement de 15,5 millions d'euros permettant de diminuer le recours à l'emprunt et, ainsi, de protéger les générations futures.

0% d'augmentation des impôts

Le budget 2021 prend en compte les conséquences de la crise sanitaire tout en poursuivant les grands projets qui vont contribuer à transformer Colmar dans les prochaines années.

Ce niveau d'investissement est financé **sans aucune augmentation des impôts** locaux, conformément à l'engagement de la nouvelle Municipalité dont l'objectif est de **préserver le pouvoir d'achat des Colmariens.**

220 millions investis sur la durée du mandat

En 2021, la Ville maintient un niveau d'investissement soutenu de **36,7 millions d'euros** afin d'initier le programme de la nouvelle mandature. Ce montant correspond à cet égard à la moyenne annuelle estimée sur la durée du mandat 2020-2026 pour atteindre, au total, 220 millions d'euros d'investissements.

Continuer à investir est important pour le développement de la ville, particulièrement dans cette période de crise.

Pour 2021, pas moins de **8,5 millions d'euros** seront destinés au développement d'un **programme de voirie et d'éclairage public exceptionnel !** Ce montant correspond à l'accélération des marchés publics pour effectuer deux ans de travaux de voirie en une seule année. Il intègre aussi le déploiement de **pistes cyclables** dans le but d'atteindre, à terme, **60 kilomètres supplémentaires**.

2021 sera également l'aboutissement de projets d'envergure avec **l'ouverture de la bibliothèque des Dominicains de Colmar** et la **restauration complète du Koïfhus**... mais également la poursuite progressive du **réaménagement du cœur de ville** avec la place de la cathédrale, la piétonnisation ou encore la plantation d'arbres.

La nouvelle Municipalité a à cœur de créer un cadre de vie agréable pour ses habitants en apportant des services et des infrastructures de qualité.

QUESTION À...

OLIVIER ZINCK,
Adjoint au Maire
En charge des finances

Quelle est la caractéristique du budget 2021 ?

Il est le premier de notre mandature et s'inscrit dans un contexte extrêmement difficile, marqué par une crise sans précédent en temps de paix. Pour autant, depuis que nous sommes élus, nous avons réussi à faire face à cette situation grâce à des décisions adaptées malgré les effets de la COVID-19 sur nos finances.

C'est dans cet environnement, à la fois contraint et instable, que nous avons défini notre budget pour 2021, avec prudence.

Cependant, nous avons la volonté de créer une dynamique. Ainsi, notre projet est de soutenir la croissance économique locale par une politique de grands travaux et de prévoir des investissements permettant d'améliorer encore le cadre de vie des Colmariens. Enfin, nous avons décidé de lancer, dès cette année, un grand nombre des actions proposées dans notre programme électoral.

Budget 2021
LES CHIFFRES CLÉS

Budget investissement estimé sur la durée du mandat 2020-2026 : **220 millions d'euros**

Budget total : 149,3 millions dont **36,7 millions d'euros** d'investissement

DES ACTIONS CONCRÈTES (sur la durée du mandat)

60 km
de pistes cyclables supplémentaires

5 entrées offertes
aux Colmariens dans les établissements nautiques (piscines et base nautique)

Nouvelle politique de stationnement :
simplification et baisse des tarifs

Financement de micro-projets
portés par le Conseil des sages, le Conseil municipal des enfants ou le Conseil économique, social et environnemental de Colmar

MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT DES COLMARIENS

0%

D'AUGMENTATION DES TAUX DES TAXES LOCALES
conformément aux engagements de la nouvelle Municipalité

AUTOFINANCEMENT
15,5 millions d'euros
malgré les effets de la crise sanitaire

DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES HABITANTS

Une réelle prise en compte des attentes des habitants dans les décisions prises

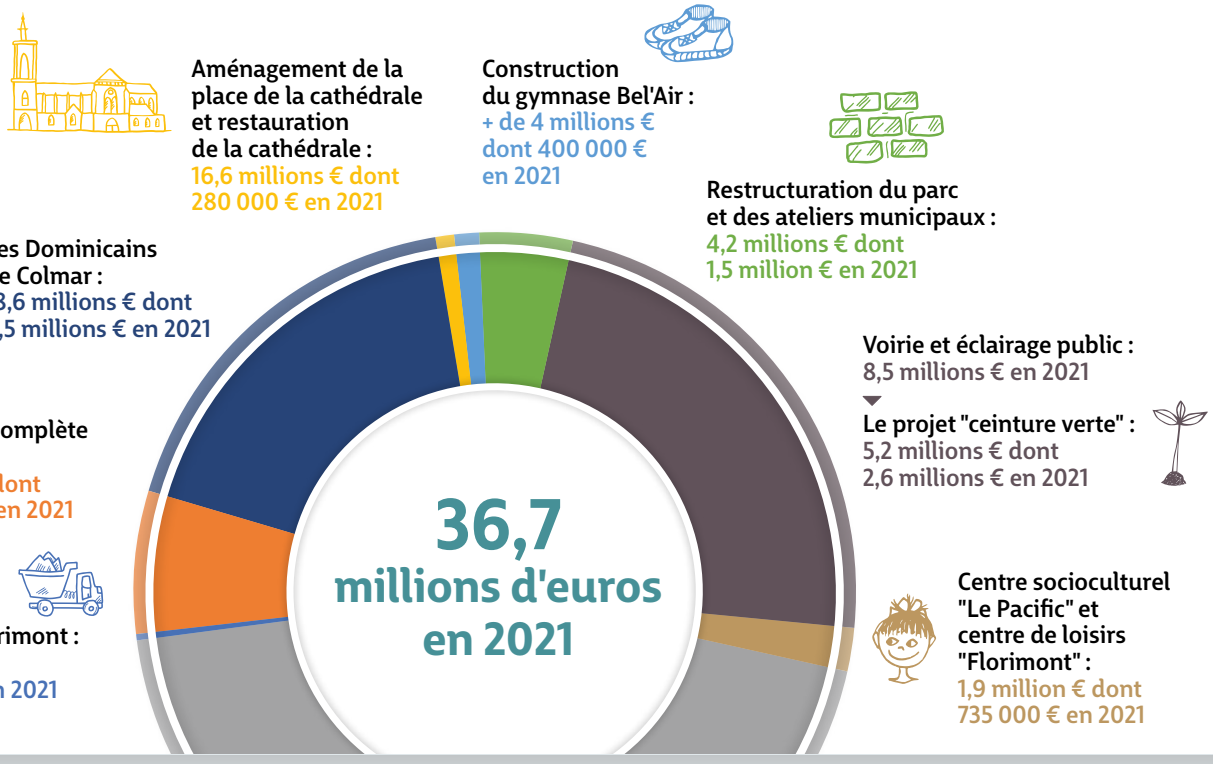

QUELLES ACTIONS CONCRÈTES
pour les Colmariens ?

#COEUR DE VILLE
Réaménagement de la place de la cathédrale et rénovation de la cathédrale

La place de la cathédrale et son édifice sont situés à l'épicentre de notre cité. Les dimensions de son réaménagement sont multiples : patrimoniale, historique, commerciale, touristique... La valorisation de cet espace interroge également sur les déplacements mais aussi sur une **nouvelle manière de vivre en ville**. Ce projet d'envergure sera mené sur plusieurs année, conjointement à la **rénovation de la cathédrale**. Le budget total est de 16,6 millions d'euros, dont 280 000 euros en 2021.

#RENOUVELLEMENT URBAIN
Restructuration du quartier Bel'Air Florimont

L'ambitieux programme visant à améliorer le cadre de vie des habitants de ce quartier va se poursuivre.

De très beaux équipements seront mis à la disposition des Colmariens, avec notamment la **construction du gymnase Bel'Air** et la restauration du **Centre socioculturel « *Le Pacific* »** et du **centre de loisirs « *Florimont* »**.

Au total, 17,5 millions d'euros seront investis pour ces projets, dont 1,3 million d'euros en 2021.

#VOIRIE ET MOBILITÉ
Développement d'espaces partagés

L'objectif de la Municipalité est de créer une circulation plus harmonieuse entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes, dans l'optique de favoriser l'écomobilité à Colmar.

Dans ce cadre, le projet de « **ceinture verte** » vise à **réaménager les boulevards Leclerc, Saint-Pierre et du Champ de Mars**. Près de 2,6 millions d'euros sont prévus en 2021 à cet effet, sur un budget total de 5,2 millions d'euros.

Le développement de pistes cyclables est également associé à ce projet. Les avis exprimés par les habitants ont ainsi nourri la réflexion quant à la conception de nouveaux aménagements.

#PATRIMOINE
Rénovation du Koïfhus

Construit en 1480, le Koïfhus est l'un des lieux les plus emblématiques de Colmar. Il était autrefois le centre économique du vieux Colmar, lieu de transit et de dépôt de toutes les marchandises importées.

Sa restauration, d'un montant total de 4,1 millions d'euros, dont 2,4 millions en 2021, va permettre de hiérarchiser les volumes de chaque bâtiment par rapport à leur histoire et à leur fonction première.

#CULTURE
Restauration de la bibliothèque des Dominicains

Ce projet d'envergure entrepris en 2018 vise à restaurer et restructurer l'ancien couvent des frères Dominicains ainsi que son cloître du 14e siècle. Il s'agit également de mettre en lumière les exceptionnelles collections, en particulier les incunables, qui datent de la création de ce monument.

Sa réouverture est programmée pour la fin du second semestre 2021.

#NATURE EN VILLE
Plantation d'arbres pour mieux respirer

Pour lutter contre le réchauffement climatique, la Ville souhaite planter 10 000 arbres sur la période 2020-2026. Ce dispositif vise les quartiers et les équipements publics encore peu pourvus, mais aussi la valorisation de notre patrimoine domanial forestier. Une action importante pour faire baisser les températures, amener de l'oxygène et rendre les espaces plus agréables.

#JEUNESSE
Création de 200 jobs d'été pour les jeunes

Pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, la Ville et son agglomération proposent 200 emplois saisonniers pour les mois de juin, juillet et août. Les candidatures sont possibles jusqu'au 14 mars sur **colmar.fr**, rubrique démarches en ligne. Une action exceptionnelle, jamais entreprise à cette hauteur !

VOS ÉLUS à votre écoute

ALAIN RAMDANI
Adjoint au Maire
en charge de la politique de la Ville

Vous êtes en charge de la politique de la Ville, pouvez-vous nous expliquer en quoi cela consiste ? La politique de la ville consiste en un ensemble d'actions visant à revaloriser certains quartiers urbains dits « sensibles » et à réduire les inégalités sociales entre territoires.

La politique de la ville doit être aussi une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers tous les quartiers. Elle doit être globale et transversale et vise à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants en mobilisant toutes les politiques publiques. Nous devons décloisonner les pratiques et développer une culture commune. Nous devons aussi mettre en place des actions sur l'ensemble du territoire. Mon travail sera de piloter cette politique en associant l'ensemble des partenaires.

Comment impliquer davantage les habitants dans la vie de leur ville ? Grâce à la démocratie participative, avec la mise en place d'un Conseil d'initiatives citoyennes. **Les Colmariens doivent pouvoir s'investir dans la vie de leur ville !** Les changements dans les quartiers ne peuvent se faire qu'en concertation avec les habitants, en les associant aux différents projets, pour pouvoir répondre à leurs besoins.

Mon but est d'améliorer la vie dans les quartiers, qui sont interdépendants : si on démolit quatre tours, il faut reloger les gens dans d'autres quartiers. Si on modifie la sociologie du quartier accueillant, il faut prévoir ce qu'il faut en conséquence pour les écoles, les équipements sportifs, etc.

Mon rôle : être un facilitateur dans la mise en œuvre des différents projets aux côtés de mes collègues adjoints.

MICHÈLE SENGELEN-CHIODETTI
Adjointe au Maire,
en charge de la vie citoyenne, des affaires civiles, des ressources humaines et des relations internationales.

Sur quels dossiers travaillez-vous en ce moment ? Nous souhaitons accompagner les jeunes dans leur recherche d'emploi ou dans leur parcours de formation. Encore plus aujourd'hui avec la crise sanitaire ! Dès 2020, nous avons par exemple recruté près de 200 jeunes sur les mois d'été. Nous renouvelons cette opération cette année avec l'ouverture, à nouveau, de 200 postes (pour postuler rdv sur **colmar.fr**).

Nous souhaitons également accueillir des étudiants dans le cadre de leurs stages de fin d'études pour valider leurs diplômes.

Enfin, nous répondons « présents » dans le cadre des services civiques : deux jeunes ont ainsi déjà été engagés à la salle Europe pour promouvoir la culture.

Quelles sont les évolutions en termes de recrutement pour la Ville ? Nous avons évidemment l'ambition de trouver des personnes compétentes, mais aussi de les affecter à la bonne place ! J'ai par ailleurs à cœur que les candidats puissent faire valoir leurs acquis professionnels, et pas uniquement un concours ou un diplôme. Au-delà de l'entretien, nous souhaitons qu'ils puissent être mis en situation, **avec une immersion dans la réalité du terrain,** de manière à vérifier si leurs compétences sont en adéquation avec les missions du poste souhaité et si l'intégration à l'équipe est possible. **Une personne bien dans son poste sera plus motivée et fournira un travail plus efficace !**

PASCAL SALA
Adjoint au Maire
en charge du commerce, de l'artisanat et de l'occupation du domaine public.

Comment la Ville s'engage-t-elle en faveur du commerce ? Nous menons une réflexion pour mettre en place les outils de travail qui permettront à la Ville de devenir un réel facilitateur pour l'installation du commerce à Colmar. Pour cela, il faut une meilleure transversalité entre les services de la mairie, d'où la création d'une « commission commerce » qui se réunira une fois par mois. Son objectif : faire le point sur les différents dossiers avec chaque service concerné.

Le commerce à Colmar a un bel avenir ! Les commerçants et restaurateurs ont pu constater que leur chiffre d'affaires, qui actuellement s'appuie principalement sur une clientèle de Colmariens, reste stable par rapport aux années précédentes où les touristes étaient présents.

Quels sont les prochains projets concernant l'occupation du domaine public ? Après avoir retravaillé le stationnement en fin d'année dernière, nous planchons sur l'ambitieux projet du réaménagement de la place de la cathédrale avec la probable réorganisation du marché textile.

Autre sujet au programme : **les terrasses, étendues en 2020 pour garantir la distanciation sociale…** ce qui a permis aux Colmariens de se réapproprier le centre-ville. L'idée est de poursuivre dans cette voie, avec l'installation de terrasses (mobiles pour pouvoir laisser la place au marché du jeudi) dans la rue des vignerons, attenante au Marché couvert. Avec le projet de piétonnisation, il nous faut également réfléchir, en concertation avec les riverains et les restaurateurs, au devenir de la place du marché aux fruits.

Découvrez l'intégralité de ces interviews sur **C.COLMAR**

PASS'SPORT SANTÉ COLMAR
une politique santé dynamique !

Dans une population française qui se sédentarise, il est un couple qui fait de plus en plus parler de lui : monsieur Sport et madame Santé... évidemment indissociables !

S'appropriant pleinement ce constat, la Ville de Colmar a décidé de développer une politique locale dynamique en faveur de la pratique d'activités physiques et sportives. Le nom de ce nouveau dispositif ? « Pass'sport santé Colmar », pour vous servir...

« PASS'SPORT SANTÉ COLMAR » en action !

« Pass'sport santé Colmar » a deux ambitions : d'une part, amener les personnes sédentaires (dès 18 ans) et les seniors (dès 60 ans) à découvrir les bienfaits d'une activité physique, de l'autre développer une activité sportive modérée mais régulière afin de prévenir les pathologies liées à la sédentarité.

Colmar, ville sportive

Oui, Colmar est une ville sportive ! Il faut dire que la Municipalité souhaite fortement soutenir la pratique du sport dans toutes les disciplines existantes, ainsi que le développement de l'ensemble des clubs présents sur le territoire. Également retenue comme ville ressource pour les Jeux olympiques 2024 à Paris, Colmar **compte développer des actions pour donner « Envie de sport »**. Autant dire que le dispositif « Pass'sport santé Colmar » s'inscrit tout naturellement dans la logique de son ADN...

Une activité physique régulière : la clé d'une meilleure santé

Le concept ayant pour but de faire **progresser dans une activité sportive tout en favorisant l'écoute de son corps**, ce sont des éducateurs sportifs formés à cette démarche qui prendront en charge les personnes concernées. Dans les groupes qui seront constitués, la convivialité, elle aussi, sera de mise !

Le principe : **les bénéficiaires de ce dispositif pourront accéder gratuitement à des équipements sportifs municipaux** après avoir choisi, en accord **avec l'un des éducateurs sportifs de la Mairie**, l'activité physique la mieux adaptée à leurs besoins.

Quelles activités seront proposées ?

- **Natation** : en apprentissage ou en perfectionnement, dès la réouverture des piscines
- **Entretien physique** : stretching - renforcement musculaire
- **Marche** : balade découverte - marche nordique - marche dynamique - randonnée

" Aller à la piscine, au-delà de la dimension sportive de la natation, c'est parfois aussi affronter le regard des autres. Nous souhaitons toucher un nouveau public qui ne va pas à la piscine, accompagner les personnes en associant l'eau à une expérience positive, en leur faisant découvrir ses bienfaits. Deux niveaux d'activités seront proposés, et il n'est absolument pas nécessaire de savoir nager."

CÉLINE DUFFAIT
Maître-nageur
Direction des sports

QUESTIONS À...

LAURENT BICART
Éducateur sportif
Direction des sports

Comment accompagnerez-vous les personnes inscrites dans ce nouveau dispositif ?

Nous sommes une équipe de professionnels du sport, composée de trois éducateurs sportifs terrestres et de cinq maîtres-nageurs.

L'inscription au dispositif est une démarche individuelle conséquente, c'est le premier pas. Notre mission sera de créer du lien avec les personnes que nous recevrons dans un premier temps en entretien. Certaines d'entre elles n'ont jamais pratiqué d'activité sportive.
À nous de les mettre en confiance. Des ateliers découverte (natation, stretching, renforcement musculaire, marche) leur seront proposés dans un second temps, afin que chacun puisse trouver le sport le mieux adapté à ses besoins.

Comment donner envie de sport ?

Notre accompagnement bienveillant et notre pédagogie adaptée à chaque personne seront notre force ! Nous voulons démontrer que les bienfaits du sport sont réels, qu'ils développent la confiance et l'estime de soi.

Notre ambition ; au travers de la mise en place de ces activités, sera d'inciter les personnes, après les douze séances offertes par la Ville, à pratiquer une activité physique régulière. Nous pourrons ensuite les orienter vers les associations sportives locales...

« Pass'sport santé Colmar », comment ça marche ?

Pour qui ?

Ces activités seront réservées aux habitants de Colmar (hors club).

Elles concerneront :

- Dans un premier temps, dès mars, les personnes sédentaires (dès 18 ans) et seniors (dès 60 ans)
- Dans un second temps, les publics spécifiques Pass'sport santé (personnes obèses, diabétiques, atteintes d'un cancer, présentant des troubles psychologiques, etc.).

Comment s'inscrire ?

Je m'inscris pour douze séances découverte (gratuites) à la Direction des sports de la Ville de Colmar 03 89 20 68 42.

Des rendez-vous individuels seront ensuite programmés entre le 24 février et le 3 mars avec un éducateur sportif ou un médecin du centre médico-sportif de l'Office municipal des sports.

Une activité physique régulière et adaptée ? Que de bienfaits !

- Augmentation de la qualité et de la quantité de sommeil
- Réduction de 29 à 41 % du risque de mortalité précoce (15 minutes de pratique quotidienne pourraient déjà la réduire de 14 % !)
- Réduction de 60 % du risque d'accident vasculaire
- Diminution du risque de cancer
- Prévention de l'arthrose
- Réduction jusqu'à 45 % du risque de maladie d'Alzheimer
- Éloignement de l'anxiété et de la dépression
- Pour les plus de 65 ans : amélioration de l'équilibre et diminution des risques de chute

(Rapport d'expertise collective ANSES. publié en 2016)

Développement durable
AUX ACTES ÉCOCITOYENS !

Des actions pour vous engager dans la rénovation énergétique, la mobilité durable et la qualité de l'air.

FAIRE : pour FAIRE de vos travaux de rénovation énergétique une vraie réussite !

FAIRE, c'est le service public de proximité qui vous guidera dans vos travaux de rénovation énergétique ! Pour vous aider à déterminer ceux qui seront les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pourrez bénéficier, contactez ou prenez rendez-vous avec vos conseillers à l'espace conseil FAIRE INFO-ÉNERGIE de Colmar Agglomération. Ils vous accompagneront dans votre projet... **Ce service est indépendant et gratuit !**

+ D'infos : Espace conseil FAIRE INFO-ÉNERGIE - Colmar Agglomération, 32 cours Sainte-Anne - 03 69 99 55 69 - agglo-colmar@eie-grandest.fr

FLASH ACTU

MaPrimeRénov', accessible à tous !

MaPrimeRénov' est une aide de l'État aux ménages désireux d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique pour leur logement. Il s'agit d'une aide juste, simple et bénéfique pour la planète. Elle est calculée d'une part en fonction des revenus des ménages et, de l'autre, des économies d'énergie et de la production de chaleur permises par lesdits travaux. Son montant est connu avant le début du chantier, l'aide étant versée une fois celui-ci finalisé..

Voiture électrique : rechargez vos batteries !

Des bornes de rechargement sont disponibles dans les parkings de la Ville :

- **Parking Gare / Bleylé**
- **Parking Saint-Josse**
- **Parking Lacarre**
- **Parking souterrain de la mairie**
- **Parking souterrain place Rapp**
- **Place du Capitaine Dreyfus**
- **Parking Montagne verte**

Comment ça marche ? En accès libre, elles permettent une recharge gratuite (hors coût du stationnement). Chaque borne dispose de deux points de charge : deux véhicules peuvent ainsi en profiter simultanément. Notez que les prises sont accessibles à tout type de véhicule et quelle qu'en soit la marque (normes européennes). Mode de rechargement : lent (de six à huit heures).

+ D'infos : colmar.fr

Pollin'air : un réseau citoyen pour les personnes allergiques

Avec Pollin'air, dispositif porté par ATMO Grand Est et ses partenaires, des sentinelles signalent l'arrivée des pollens allergisants. Ce réseau citoyen permet aux personnes allergiques d'être alertées en temps réel et de manière géolocalisée.

Devenez sentinelle ! Une plante, un lieu, une date : c'est tout ce qu'il faut pour améliorer la qualité de vie des milliers de personnes concernées. Choisissez une ou plusieurs plantes près de chez vous parmi 25 espèces à pollen allergisant, et renseignez trois phases de développement : floraison, début et fin de pollinisation.

L'opération Pollin'air est menée dans le cadre du plan climat-air-énergie.

+ D'infos : pollinair.fr

VISITE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
des projets pour la sécurité de tous !

Dix policiers supplémentaires à Colmar : c'est entre autres ce qu'a annoncé le Ministre de l'intérieur Gérald Darmanin lors de sa visite dans notre ville le 14 janvier dernier. Et une bonne nouvelle... n'arrive bien sûr jamais seule !

Renforcement des effectifs de la police à Colmar

Le Ministre a débuté sa visite colmarienne à la Préfecture du Haut-Rhin, où il a participé à une réunion sur la thématique du droit local dans le cadre du projet de loi confortant les principes de la République. Il s'est ensuite rendu à l'Hôtel de police de la rue de la cavalerie pour y rencontrer les agents de la circonscription, avant d'annoncer **l'arrivée prochaine de dix policiers supplémentaires** dans notre ville ! Avec eux, l'effectif du commissariat de Colmar se montera à 148 fonctionnaires.

Création d'un Quartier de reconquête républicaine dans le quartier Europe

Le trafic de drogue, les violences urbaines et le rodéo urbain (pratique consistant à adopter volontairement une conduite dangereuse, le plus souvent en deux-roues) restent les plaies du quartier Europe, un petit nombre de voyous minant ainsi la vie des habitants ! Pour lutter plus efficacement et plus directement contre la délinquance dans cette zone tout en renouant le dialogue et l'échange avec les habitants, le Gouvernement a pris en compte la demande du Maire de Colmar visant la **création d'un Quartier de reconquête républicaine**...

EN SAVOIR +

Qu'est-ce qu'un Quartier de reconquête républicaine ?

Les quartiers dits « de reconquête républicaine » (QRR) découlent de la mise en place de la police de sécurité du quotidien. Ils doivent permettre **un renforcement de la présence policière sur le terrain**, mais aussi des unités chargées de l'action judiciaire de proximité .

Ainsi, chaque nouveau QRR bénéficie d'un renfort de 15 à 30 agents : il s'agit de jeunes policiers sortis d'école mais également de fonctionnaires expérimentés. Au total, le Ministre de l'intérieur a annoncé le déploiement de 1 300 policiers supplémentaires, à terme, sur le territoire national. La lutte contre les trafics est l'un des objectifs. Elle doit permettre à la fois d'étendre la présence horaire des policiers et de profiter d'une meilleure connaissance du terrain.

LE LINDANE : enfin une solution !

Barbara Pompili, Ministre de la transition écologique, vient d'annoncer un budget exceptionnel en vue de l'extraction des 750 tonnes de lindane provenant du site de l'ancienne usine Produits chimiques Ugine-Kuhlmann (PCUK) à Wintzenheim.

Le 5 janvier dernier, le Président de Colmar Agglomération, Éric Straumann, avait en effet fait parvenir un courrier à Madame Pompili afin que soient trouvées des solutions durables de dépollution pour l'ensemble des terrains et sous-sols concernés par la présence de lindane.

C'est désormais chose faite : l'État s'engage à évacuer ce pesticide situé sur le site PCUK à Wintzenheim. L'action sera menée sous pilotage de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) afin de permettre le suivi d'un plan de protection de la nappe phréatique d'Alsace durant les cinq prochaines années.

Éric Straumann, Maire de Colmar et Président de Colmar Agglomération, et Serge Nicole, Maire de Wintzenheim et Vice-président de Colmar Agglomération, remercient l'ensemble des parlementaires, de la majorité et de l'opposition, ainsi que Brigitte Klinkert, Ministre déléguée à l'insertion, qui se sont investis dans ce dossier.

Le lindane à Wintzenheim : histoire

L'ancienne décharge localisée à l'est de la commune de Wintzenheim et en bordure ouest de la ville de Colmar a accueilli, entre mai et septembre 1966, des quantités importantes de résidus de fabrication d'un insecticide peu biodégradable : le lindane. Celui-ci provenait de l'usine de la société Produits chimiques Ugine-Kuhlmann (PCUK) installée à Huningue.

Cette société, dont le capital était détenu majoritairement par l'État français, a cessé toute activité en 1974. En 1974, 1983 et 1984, trois campagnes de sondages effectuées par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) ont permis de localiser le dépôt ainsi que de déterminer le volume stocké (700 à 750 tonnes) sur une superficie estimée à 3 000 m^2.

En 1989, les déchets de lindane ont été recouverts d'une couche d'argile visant à confiner la pollution. Le 23 décembre 1996, la société PCUK a fait l'objet d'une liquidation judiciaire. Devant son inaction, le Ministère chargé de l'environnement a confié

à l'ADEME, en 1999, le contrôle et la maintenance du dépôt de Wintzenheim, ainsi que la surveillance de la nappe phréatique en aval du site.

Celle-ci s'est traduite, en 2000, par l'installation de 16 piézomètres (dispositifs servant à mesurer la pression d'un fluide) suivie, en 2001, de la **mise en évidence d'un impact sur les eaux souterraines**. Une étude a alors été lancée au bureau Hydro-Invest par l'ADEME afin de préciser les mécanismes de migration de la pollution vers les eaux souterraines...

Le 10 mai 2004, un arrêté préfectoral est venu interdire les usages de l'eau de la nappe phréatique sur les communes de Wintzenheim et de Colmar, précédant d'environ cinq ans l'installation d'une couverture étanche en Polyéthylène haute densité (PEHD) élargie sur le site, entreprise et financée par l'État. Le suivi analytique des eaux souterraines, réalisé régulièrement depuis 2012-2013, ne montre pas de réduction significative des teneurs en lindane....

LE PREMIER MINISTRE JEAN CASTEX à Colmar

Le Premier ministre Jean Castex était de passage à Colmar le 23 janvier dernier, afin d'échanger avec les élus sur la toute nouvelle Collectivité européenne d'Alsace, née le 1er janvier.

*« En acceptant de donner à **ce profond « désir d'Alsace »** une traduction organique, le Chef de l'État, le Gouvernement et la Majorité présidentielle ont prouvé qu'ils étaient à l'écoute des Alsaciens et de leurs élus. »*

Il a également abordé la décision de la Ministre de la transition écologique, Barbara Pompili, concernant les dossiers du lindane et Stocamine.

Jean Castex était accompagné de plusieurs ministres : Jacqueline Gourault (Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales), Frédérique Vidal (Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation), Brigitte Klinkert (Ministre déléguée auprès de la Ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, chargée de l'insertion), et Clément Beaune (Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé des affaires européennes). Le Maire de Colmar a tenu, dans un courrier, à remercier le Premier ministre de sa visite. Il a ainsi pu lui réaffirmer **la volonté de l'Alsace de se doter d'une nouvelle identité institutionnelle.**

LE MAIRE RÉPOND À VOS QUESTIONS

Quelles sont les nouveautés en matière de stationnement ?

Nous avons mis en place, depuis le 1er janvier, une nouvelle politique de gestion du stationnement. L'objectif est de répondre aux attentes des habitants, des commerçants et des usagers. Un dispositif plus adapté, avec des tarifs « abonnements » en nette diminution : par exemple, pour les résidents du centre-ville, le macaron de stationnement toutes zones confondues (verte et orange) s'élèvera à 180 euros/an, soit 50 centimes par jour (au lieu de 600 euros auparavant pour la zone orange et 215 euros pour la zone verte). Le paiement des abonnements et les demandes de droits se font en ligne sur le site Internet **colmar.easypark.net**.

Quelles sont les prochaines étapes concernant la vaccination ?

La Ville de Colmar poursuit sa campagne de vaccination au Parc des expositions de Colmar. La livraison de doses supplémentaires permettra de continuer de vacciner les personnes âgées de 75 ans et plus ou atteintes de certaines maladies, avec prescription du médecin, ainsi que les professionnels de la santé. Depuis mi-février, le centre de vaccination de Colmar vaccine près de 2 000 personnes par semaine, soit le double des chiffres observés durant la première phase, qui a débuté mi-janvier.

Quel est le devenir du quartier de la gare ?

Avec l'aide de Philippe Richert, Vice-président de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières, nous souhaitons la création, sur l'un des emplacements de la gare de marchandises, d'un pôle de développement économique afin de promouvoir des activités tertiaires à proximité de la gare.

Sur le site, anciennement Renault et ancienne propriété du Conseil départemental, un projet est engagé pour la construction de 6 bâtiments, 61 logements et 277 places de stationnement. Près de 4 500 m² de surface deviendront des bureaux, tandis que 900 m² seront consacrés à des activités commerciales.

Le site de la CCI, quant à lui, présente un potentiel de construction de 3 bâtiments, pour environ 60 logements, 190 places de stationnement et environ 900 m² de surface à destination de bureaux.

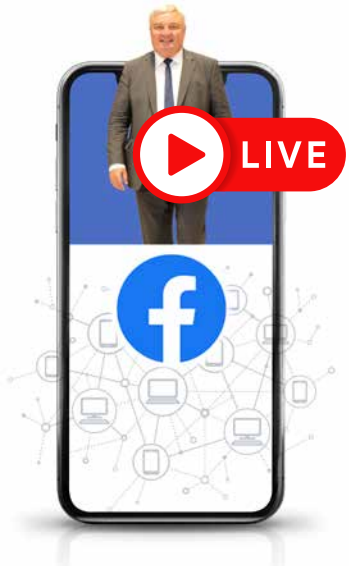

Les rendez-vous sur Facebook avec ÉRIC STRAUMANN

Le Maire vous donne rendez-vous les premiers lundis de chaque mois à 18 heures pour une session « Facebook Live » permettant d'interagir avec les abonnés. Durant cette session, le Maire répondra en direct aux questions et interrogations sur tous les sujets concernant la vie municipale et l'actualité locale.

Les internautes sont invités à poser leurs questions par mail, à contact@colmar.fr

Une façon originale de garder le contact avec les habitants, notamment avec ceux qui ne peuvent rencontrer leurs élus lors des réunions publiques...

LES PERMANENCES DU MAIRE

(sous réserve de modifications)

Jeudi 4 mars 2021 à 8h30
Cercle Saint-Joseph (28 rue Saint-Joseph), accueil dès 8h

Jeudi 11 mars 2021 à 8h30
Mairie de Colmar (entrée rue des clefs), accueil dès 7h30

Jeudi 17 mars 2021 à 8h30
Mairie de Colmar (entrée rue des clefs), accueil dès 7h30

Jeudi 25 mars 2021 à 8h30
Mairie de Colmar (entrée rue des clefs), accueil dès 7h30

Jeudi 1er avril 2021 à 8h30
Foyer Sainte-Marie (14 rue de Maimbourg), accueil dès 8h

Jeudi 8 avril 2021 à 8h30
Mairie de Colmar (entrée rue des clefs), accueil dès 7h30

Jeudi 14 avril 2021 à 8h30
Mairie de Colmar (entrée rue des clefs), accueil dès 7h30

Jeudi 22 avril 2021 à 8h30
Mairie de Colmar (entrée rue des clefs), accueil dès 7h30

ARRÊT sur image

Dimanche 7 février

76e anniversaire de la libération de Colmar en présence d'Éric Straumann, Maire de Colmar, de Brigitte Klinkert, Ministre déléguée chargée de l'insertion , et de Yves Hemedinger, Député de la 1re circonscription du Haut-Rhin

Mercredi 3 février

Cinq bailleurs sociaux haut-rhinois réunis

Pour répondre aux exigences de la loi ELAN, Centre-Alsace Habitat, Habitats de Haute-Alsace, M2A Habitat, Pôle Habitat Colmar Centre-Alsace et Saint-Louis Habitat ont décidé de constituer ensemble une Société de coordination appelée « Rhenalia » qui devient ainsi le premier bailleur social d'Alsace.
Cette société regroupera près de 32 000 logements sociaux répartis sur 135 communes de l'ensemble du territoire du Haut-Rhin : une démarche collective et volontariste, fondée sur des valeurs communes et favorisant le partage des moyens et compétences au service du logement social sur le territoire... tout en permettant à chacun des partenaires de conserver sa parfaite autonomie et sa proximité avec les locataires.

Mercredi 20 janvier

Installation du Conseil des sages

Le Conseil des sages rassemble les Colmariens âgés de plus de 65 ans qui n'exercent plus d'activité professionnelle et qui souhaitent s'engager de manière volontaire et à titre individuel dans la vie de la cité, au service du bien commun. Il est nouvellement présidé par M. Bernard Sacquepée.

CRISE COVID-19
La mission de la Ville : vous soutenir et vous protéger

Dans la lutte contre la pandémie, la Ville de Colmar et son agglomération s'engagent à – et pour – protéger ses habitants. Son Maire appelle aussi chacun à une vigilance individuelle accrue...

Un centre de vaccination à Colmar

Pour faire face à la situation épidémique, la campagne de vaccination a démarré le 18 janvier. Elle concerne tout d'abord les plus de 75 ans et les personnes présentant des pathologies particulièrement graves et, plus récemment, tous les professionnels du secteur de la santé de moins de 65 ans.

À Colmar, le centre de vaccination a investi le hall 5 du Parc des expositions, suite à la proposition de la Ville et de l'Agglomération de soutenir le plan national de vaccination.

Dès son démarrage, le centre de vaccination a très rapidement affiché complet. En fonction des dotations en vaccins annoncés par l'Etat, de nouveaux créneaux sont désormais régulièrement proposés au public.

Comment vous faire vacciner ?

La prise de rendez-vous pour les deux injections du vaccin contre la COVID-19 peut se faire directement par le biais du site « **Santé.fr** » (Plateforme Doctolib) ou par téléphone auprès de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) au 09 70 81 81 61.

Les professionnels de santé disposent d'un circuit spécifique de prise de rendez-vous.

En savoir plus sur la vaccination : santé.fr

" En fonction des dotations en vaccins annoncées par l'État, de nouveaux créneaux sont désormais régulièrement proposés au public. Le centre de vaccination de Colmar est calibré pour permettre d'augmenter encore le nombre de vaccinations. "

FRANCK BERGER
Directeur de cabinet et Responsable du centre de vaccination

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) : à l'écoute des plus fragiles...

La crise sanitaire a révélé de nouvelles fragilités : le CCAS a donc dû adapter sa politique pour amortir la crise sociale. **Le Plan d'alerte et d'urgence, notamment, permet de rester en lien avec les personnes âgées ou handicapées**. Coordonnés par le CCAS, les bénévoles de l'association Apalib contactent une fois par semaine les personnes inscrites sur le plan. Les problèmes sont signalés au CCAS, qui prend alors le relais pour trouver des solutions avec les services compétents.

De la même manière, le CCAS coordonne un **dispositif de courses à domicile** à destination des personnes âgées ou handicapées qui n'ont ni famille ni voisins susceptibles de leur venir en aide. Ce service est mis en place en partenariat avec la Ville de Colmar, le magasin E. Leclerc l'Orangerie et l'Association pour l'aide et le maintien à domicile (APAMAD). Les frais de livraison sont pris en charge par le CCAS.

+ D'infos : 03 89 20 68 21 – ccas@colmar.fr

Service ouvert au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Précarité des étudiants : des aides bienvenues

Des dispositifs ont été mis en place afin de lutter contre la précarité des étudiants, qui s'est trouvée fortement accentuée par la crise sanitaire.

Le CCAS leur propose notamment **une aide à la laverie**, d'un montant de 40 euros par mois. Il assure aussi, sur critères sociaux, **une aide alimentaire**. Notons que ces aides sont réservées aux seuls étudiants résidant à Colmar.

Les étudiants peuvent également faire appel au **Fonds de solidarité logement** (FSL), géré par la Collectivité européenne d'Alsace (CEA), pour faire face à des difficultés dans le paiement de leur loyer ou de leurs factures d'eau, d'énergie ou de services téléphoniques. Ils peuvent d'ailleurs compter sur l'aide du CCAS pour instruire leurs dossiers…

La Ville de Colmar a par ailleurs proposé, dès le mois d'août 2020, **200 jobs d'été à destination des étudiants** et ce, afin de compenser les annulations de festivals (dont la Foire aux vins) et la fermeture d'établissements recrutant habituellement des jeunes durant l'été.

Port du masque : il est obligatoire !

Outre le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale, le port du masque constitue aujourd'hui une mesure efficace pour se protéger et protéger les autres de la maladie. **Dans le Haut-Rhin, le port du masque est obligatoire, pour toutes les personnes de 11 ans ou plus**, dans les lieux clos, les marchés et les parkings (couverts ou non) et dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées et sorties des établissements recevant du public (commerces, écoles, lycées, crèches, gares, services publics et administrations, etc.).

Il est rappelé que le masque doit obligatoirement couvrir le nez et la bouche. Tout manquement à l'obligation de port du masque est passible d'une **amende de 135 euros**.

+ D'infos : décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 – colmar.fr

LES COLMARIENS
ont du talent !

MARIELLE & DAMIEN
« Ma.Dam Coffee Bike »

Quel est le concept de « Ma.Dam Coffee Bike » ?

Nous proposons du café de spécialité à vélo. Notre carte de boissons est élaborée à partir d'un café au goût prononcé et dont la provenance respecte des valeurs humaines. Le fait de le vendre à vélo nous permet d'être mobiles et d'aller ainsi directement à la rencontre des habitants. C'est également plus économique, écologique et original. Nous souhaitons vivre cette ville et prendre le temps de rencontrer les gens.

Pourquoi ce choix de vous lancer dans la vente de café ?

Damien est breton et moi, alsacienne. Nous avons 33 ans et nous sommes rencontrés lors de nos études de commerce à Lille. Nous avons voyagé, travaillé et habité dans plusieurs pays : aux États-Unis, au Luxembourg, en Thaïlande... Mais c'est lors de notre année en Australie que nous sommes tombés amoureux de la culture du café. Nous avons découvert ce milieu en tant que consommateurs et, en travaillant dans des cafés comme *barista*, nous avons acquis plus de connaissances sur la préparation de ce produit. Nous avions vraiment envie d'entreprendre ensemble pour profiter de notre complémentarité : à deux, les solutions sont plus faciles à trouver !

FRÉDÉRIC MEYER
son engagement pour les plus démunis

Vous qui êtes salarié de l'association Espoir et bénévole pour l'Ordre de Malte, pouvez-vous nous en dire plus sur votre parcours ?

Cela fait 15 ans que je travaille pour l'association Espoir au sein d'un centre d'hébergement social. J'interviens auprès de personnes sans hébergement en leur proposant un accompagnement global pour qu'elles retrouvent une autonomie (santé, logement, familial, budgétaire, sociale). En parallèle, j'ai rejoint l'Ordre de Malte il y a un an. À l'Ordre de Malte nous sommes tous bénévoles, on sort du cadre professionnel et le contact humain est pour nous le plus important ! Il y a beaucoup plus d'échanges informels lors des maraudes. Nous allons à la rencontre des gens et nous respectons leurs choix, sans porter de jugement.

Depuis que vous vous êtes engagé dans cette voie, avec-vous noté une évolution ? Et notamment durant cette crise sanitaire ?

La crise sanitaire a permis un formidable élan de solidarité. Une trentaine de bénévoles ont rejoint l'Ordre de Malte de Colmar. Cela nous a également permis d'intensifier les maraudes pour parvenir à une par jour en période hivernale en alternance avec la Croix Rouge et une tous les deux jours en période estivale.

Ce qui me frappe en ce moment, c'est le fait qu'en Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), nous accueillons des personnes de plus en plus âgées (plus de 60 ans) et de plus en plus jeunes (18 ans).

Un parcours atypique ? Un projet original ? | Transmettez vos idées de portrait à presse@colmar.fr

LE CENTRE SOCIOCULTUREL
au service des Colmariens au quotidien…

Ouvert à l'ensemble de la population colmarienne, le Centre socioculturel (CSC) est implanté au cœur des quartiers ouest de la ville. Il regroupe trois sites, qui travaillent dans une même dynamique : le centre Europe, le centre Florimont et le club des jeunes.

Sa vocation ? Elle se décline en trois orientations phares :

- **une vocation sociale globale :** destinée à tout type de public, la structure met un point d'honneur à soigner l'accueil des personnes, et propose des activités et services à finalité sociale. Le CSC met également en lien les partenaires du territoire, avec l'objectif de mener à bien des projets communs.
- **une vocation familiale et intergénérationnelle :** le CSC favorise les temps de rencontres et d'échanges intergénérationnels, en développant les liens sociaux…
- **une vocation d'animation de la vie sociale :** le CSC reçoit les demandes des habitants, soutient leurs initiatives et les accompagne dans leurs projets.

Pour atteindre ses objectifs, le CSC s'appuie sur l'engagement collectif et la transversalité des compétences émanant des usagers-habitants, des associations et des élus locaux. Participation des habitants et partenariats : voilà les moteurs du Centre socioculturel de Colmar !

Le CSC défend en outre des valeurs importantes, telles que :

- le respect de la dignité humaine,
- la laïcité,
- la neutralité,
- la solidarité.

Le CSC propose, aux enfants comme aux adultes, une foule d'activités :

- un Accueil de loisir sans hébergement (ALSH) : pour les enfants de 3 à 17 ans, les mercredis et durant les vacances scolaires
- les bienfaits d'un Contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS) : il s'agit d'un partenariat avec les écoles du quartier ouest visant à accompagner les primaires et les collégiens dans leurs apprentissages après les cours
- des activités trimestrielles pour les adultes : gym, musculation, tai chi, couture, arts plastiques, arts créatifs, aquagym, etc.
- des activités trimestrielles pour les enfants : futsal, hiphop, couture, arts plastiques, etc.
- des sorties familles, adultes, seniors,
- des soirées jeux, des soirées conviviales…
- des animations de proximité dans les quartiers
- des événements : fête de quartier, animations du 31 décembre, brunch musical, etc.
- des animations autour de la parentalité

" Le CSC est un intéressant outil géré par la Ville et mis à disposition des Colmariennes et Colmariens. Le pilotage de la structure est une belle aventure quotidienne partagée avec les usagers et une équipe dynamique "

CLARISSE BLAUHELLIG
Responsable du Centre socioculturel de Colmar
Direction de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse

Le CSC gère également la ludothèque de Colmar, qui propose, aux particuliers comme aux différents partenaires (écoles, associations, etc.), un prêt de jeux ainsi que diverses animations.

Notons que le CSC de Colmar est agréé par la CAF par le biais du Projet social, et qu'il répond aux missions définies dans la circulaire d'animation de la vie sociale.

(Épisode 5)*

Le quartier **SAINT-JOSEPH MITTELHARTH :** histoire et convivialité !

S'il est un quartier connu de l'ensemble des Colmariens, c'est sans conteste le quartier Saint-Joseph Mittelharth... Une église éponyme, une place et un grand marché fréquenté par le tout Colmar, des promenades, des structures scolaires et sportives, des commerces variés : tout ce qui fait d'un quartier un lieu de vie et de rencontre se trouve réuni ici ! Ceux qui y vivent ne le quitteraient pas, et beaucoup rêvent de s'y installer...

L'incontournable église Saint-Joseph

Située sur la place du même nom, elle est érigée de 1896 à 1900 par l'architecte Charles Winkler. L'élévation de l'édifice est liée à l'extension de la ville à l'époque du deuxième Reich. Colmar ne comptait alors qu'une seule paroisse : Saint-Martin. À découvrir : son magnifique orgue romantique Weiglé !

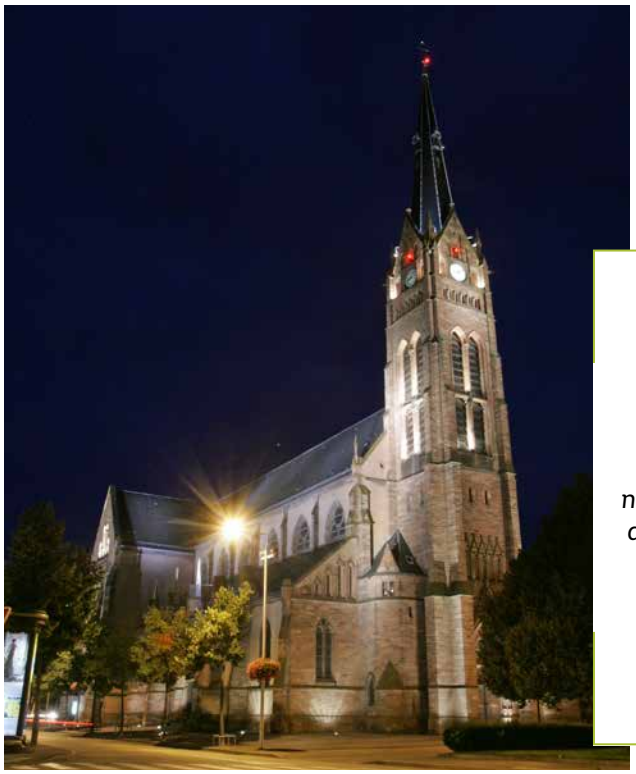

Un marché dans la place...

L'un des temps forts de la vie colmarienne est sans conteste la tenue du **marché Saint-Joseph qui, tous les samedis matins,** voit un flux continu de visiteurs (locaux et touristes) l'arpenter. Son côté un peu « village » en fait un lieu bien sympathique, d'autant que beaucoup d'habitués viennent y faire leurs courses. Consommer local ? Rien de plus facile ici, grâce à la présence de nombreux producteurs des environs. Très appréciée aussi, la convivialité qui y règne : nombreux sont les habitants du quartier qui se retrouvent à la **boulangerie Saint-Joseph** (Furstoss) pour partager un café ou manger un morceau : ambiance authentique garantie !

Une navette pour faire ses emplettes

Accéder au centre-ville lorsqu'on habite le quartier, ou rejoindre le marché depuis le centre-ville ? Rien de plus simple grâce à la Ville qui a judicieusement modifié le parcours de la navette électrique ! Celle-ci propose ainsi, le samedi matin, des **déplacements entre l'arrêt Théâtre et l'arrêt Wineck**. Sur son itinéraire, elle dessert, dans les deux sens, l'arrêt Manufacture. Notons que la navette est en correspondance, à l'arrêt Théâtre, avec les lignes du réseau Trace et la navette Cœur de Ville.

" En tant que Directeur, j'ai souhaité m'engager concrètement et être au service de la société et des jeunes. Pour cela, nous proposons des activités, accueillons des associations pour mieux travailler en synergie "

GILLES AGBENOKOUDJI
Directeur du centre Théodore Monod - Pasteur

Le centre Théodore Monod : des activités à foison !

Du nom du célèbre humaniste et explorateur français, spécialiste réputé du Sahara, le centre Théodore Monod attire un public très diversifié et ce, depuis 2006. Jeunes, adultes et associations s'y retrouvent avec enthousiasme...

Le centre abrite par ailleurs l'association « Campus », qui accueille et accompagne des jeunes de 6 à 18 ans. Elle leur propose des activités extra-scolaires ainsi que différents projets le soir, le week-end et pendant les vacances scolaires : sorties en plein air, séjours itinérants, accompagnement à la scolarité, jardin pédagogique... pour ne citer qu'eux.

POURQUOI SAINT-JOSEPH MITTELHARTH ?

Le quartier a pris le nom… de son église et du territoire sur lequel il est installé, entre la Harth, le vignoble et la ville.

UN PEU D'HISTOIRE

Place St Joseph - Début du 20e s.

Adoptant le nom de l'église Saint-Joseph, consacrée en 1900, le quartier bénéficie pleinement de l'extension de l'industrie : Antoine Herzog y fait construire la **première cité ouvrière « Bagatelle »** en 1870. L'urbanisation du quartier, marquée entre la fin du 19e siècle et le début du 20e par l'élévation de nombreuses maisons individuelles, est complétée par la construction de bâtiments scolaires et militaires. Son extension se poursuit après la Seconde guerre mondiale par la construction des **cités-habitations**.

Les arbres avec passion

Si le projet initial des travaux de voirie prévoyait la conservation des arbres, il est apparu, au moment du terrassement, que **les 18 tilleuls de la rue étaient dépourvus de racines d'ancrage !** Leur système racinaire, s'étant enroulé sur lui-même, avait formé ce que l'on appelle un « chignonage » (racines étrangleuses), qui portait atteinte à leur stabilité. Pas moins de **trois expertises** ont été menées, toutes ayant confirmé la dangerosité desdits arbres. Ces derniers ont donc été remplacés, à l'automne, par des arbres de taille adulte **choisis par les riverains eux-mêmes…**

L'incontournable restaurant Peter !

Plébiscité par les Colmariens amateurs de repas à la « bonne franquette » depuis sa **création en 1905**, ce restaurant est tenu encore aujourd'hui par la famille Peter ! 5 générations qui ont su faire, de l'établissement, une véritable institution… En cuisine, le chef combine avec dextérité des produits de saison. La salle de 60 couverts baigne dans une ambiance de brasserie à l'ancienne, tandis que la très agréable terrasse peut accueillir jusqu'à 30 convives. S'y attabler pour déjeuner le samedi midi après avoir fait le tour du marché ou y dîner à l'occasion de l'une des fameuses soirées concerts reste l'un des incontournables **« instants colmariens » !**

Domaine viticole de la ville de Colmar

Fondé en 1895 par le célèbre ampélographe Chrétien Oberlin, le domaine viticole de la ville de Colmar jouit d'une situation privilégiée au cœur du vignoble alsacien. Il exploite **plus de 28 hectares en propriété, dont 14 sur le ban de Colmar même**, faisant fructifier le Clos Saint-Jacques (situé à proximité des chais) et le prestigieux vignoble des Hospices civils Louis Pasteur de Colmar.

Achevons ce portrait d'un quartier particulièrement agréable à vivre en citant l'un de ses habitants : « Ici, on vit simplement mais on a tout pour vivre bien ! ». La dolce vita romaine aurait-elle trouvé son pendant dans le quartier Saint-Joseph à Colmar ? C'est en tout cas ce que ressentent beaucoup de ses habitants…

CHIFFRES CLÉS

18	7	14 ha
arbres plantés, rue Charles Grad	structures sportives	de vignes

Retrouvez la suite de l'interview et plus encore sur **C.COLMAR**

LE PRINTEMPS, ça se fête !

Quand un souffle printanier s'empare de la ville, Colmar le salue dans une ambiance festive et conviviale...

« Colmar fête le printemps », ce sont entre autres deux marchés colorés, « de Pâques » et « de Printemps », qui permettent de profiter des premiers rayons de soleil. Qu'il fait bon, alors, flâner dans le cadre enchanteur de notre beau centre-ville ! Trois expositions-ventes s'installent par ailleurs au Koïfhus (Ancienne douane), vous offrant d'admirer les plus belles réalisations d'artisans-créateurs locaux.

Vous y rendre : du 1er au 18 avril 2021, tous les jours de 10h à 19h - place des Dominicains et place de l'Ancienne douane

+ D'infos : printemps-colmar.com

Mars : le mois des **INSCRIPTIONS EN ÉCOLE MATERNELLE !**

Entre le 1er et le 31 mars et pour la rentrée 2021/2022, les parents peuvent désormais inscrire leur enfant par mail (inscriptionmaternelle@colmar.fr), en transmettant sous forme de pièces jointes le livret de famille (page parents, enfant) et un justificatif de domicile. L'inscription est également possible directement au service de l'enseignement primaire (8 rue Rapp), toujours courant mars.

Vous y rendre : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h30. Dès le 8 mars et jusqu'au 31 mars 2021, l'antenne ouest de la mairie (5 rue de Zurich) accueillera également les parents (de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00). **Pour l'inscription, vous munir impérativement du livret de famille et d'un justificatif de domicile.**

+ D'infos : 03 89 20 67 48

Sécuriser l'accès aux écoles
LA VILLE RECRUTE !

La Ville lance un appel aux personnes retraitées, âgées de moins de 67 ans, pour renforcer – moyennant rétribution – la sécurité aux abords directs des écoles maternelles et élémentaires colmariennes (anciennement opération « papy et mamy trafic »).

Cette initiative permet également de créer un lien intergénérationnel : au fil des jours se tissent des complicités entre les enfants et celles et ceux qui veillent sur eux sur le chemin de l'école...

Pour postuler : rendez-vous sur la plateforme Colmar & moi : **eservices.portail.colmar.fr**

+ D'infos : colmar.fr

Portrait :
LA VILLE FORME DES JEUNES

Apprentie pendant 3 ans au service de la maintenance, section chauffage, de la Ville de Colmar, Andréa Terrier a été récompensée fin 2020 par la Société des membres de la Légion d'honneur du Haut-Rhin, d'un prix d'excellence pour son travail effectué conjointement avec le Centre de formation d'apprentis de Colmar et la Ville de Colmar. Elle avait déjà obtenu deux médailles d'or aux concour du meilleur apprenti de France. Bravo à elle !

JOBS D'ÉTÉ
on postule !

Si vous êtes étudiant et que vous cherchez un job pour l'été, c'est le moment de postuler ! La Ville de Colmar et Colmar Agglomération proposent par exemple des emplois saisonniers pour les mois de juin, juillet et août. Les candidatures sont à envoyer avant le 14 mars. À vous de « jouer » !

Pour postuler : rendez-vous sur la plateforme Colmar & moi : **eservices.portail.colmar.fr**

+ D'infos : colmar.fr

VOUS ÊTES EN LITIGE
et souhaitez trouver rapidement une solution ?

Le conciliateur de justice

Pour tout litige, le bureau du conciliateur de justice est à nouveau opérationnel à la mairie (annexe au 15 rue Rapp, rez-de-chaussée). Une permanence sera assurée tous les 15 jours le jeudi matin, de 9h à 12h.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter la Maison de justice et du droit au 03 89 80 11 67 ou, par mail, mjd-colmar@justice.fr

+ D'infos : conciliateursdefrance.fr

Le médiateur

Le médiateur, un tiers indépendant et professionnel - différent du conciliateur, car il ne donne pas d'avis - est à votre écoute pour vous aider à trouver, par vous-même, la solution à votre problème.

Vous pouvez faire appel à l'association Alsace médiation (ASM) au 06 84 99 94 48 ou à l'Association syndicale des familles monoparentales et recomposées (ASFMR68) au 03 89 45 40 89.

LE BUREAU DES OBJETS TROUVÉS
vous situez ?

À Colmar, le bureau des objets trouvés est installé à la mairie de Colmar. Vous pouvez déposer vos trouvailles directement au bureau de la mairie, durant la période d'ouverture. En dehors de ces horaires, les dépôts peuvent se faire soit au commissariat, soit à la gendarmerie (tous deux situés rue de la cavalerie). Tous les objets sont ensuite centralisés à la mairie.

+ D'infos : 03 89 20 67 67 - objets.trouves@colmar.fr

ÉLECTIONS : REPORT

Les élections régionales et départementales, initialement prévues en mars, se tiendront finalement les 13 et 20 juin 2021.

« TERRE DE JEUX 2024 »
Faire vivre les Jeux olympiques à Colmar

Les éducateurs sportifs et Barbaros Mutlu, Adjoint en charge des sports et des loisirs de la Ville de Colmar, sont intervenus dans les écoles début février à l'occasion de la ***semaine nationale olympique et paralympique****. Cette intervention a permis de communiquer auprès des jeunes sur le label* ***« Terre de jeux 2024 », Colmar étant sélectionnée comme centre de préparation aux Jeux olympiques de Paris 2024.***

Colmar, à travers ce label, s'est engagée à faire vivre les Jeux à Colmar, pour faire de 2024 une grande fête. La Ville de Colmar organisera dans ce cadre des animations dans les écoles et à destination du grand public et ce, sur toute la période 2021-2024, autour des valeurs des Jeux olympiques : rassembler les peuples, s'unir, s'entraider.

Rappelons que la pratique du sport est un moyen d'éducation inculquant des valeurs essentielles comme le partage et la confiance en soi. Or 85 % des enfants de 5 à 17 ans ne pratiquent pas l'heure de sport quotidienne recommandée par l'OMS ! Il faut dire que cela est d'autant plus compliqué aujourd'hui avec la crise sanitaire... Les personnes sédentaires ont pourtant, malheureusement, plus de risques de développer des maladies.

Zoom sur...

L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS : 55 ANS ET PAS UNE RIDE !

Le sport, Colmar adore !

Faire prospérer et s'épanouir la pratique des activités sportives dans notre ville en fédérant le mouvement associatif sportif et en contribuant à l'élaboration d'une politique sportive locale : voilà le rôle de l'Office municipal des sports (OMS) présidé par Jean-Claude Geiller. Pour cela, l'OMS se dotera d'ailleurs prochainement de nouveaux outils de communication (nouveau site Internet, page Facebook)... Il s'agit de faciliter l'accès à l'offre sportive disponible (pratique des loisirs, compétitions et manifestations), toujours dans l'idée de simplifier la vie des Colmariens et des associations.

Autre projet mené par l'Office municipal des sports : créer un pool de bénévoles auquel les clubs sportifs pourront faire appel pour l'organisation de manifestations sportives à Colmar. L'OMS sera par ailleurs partie prenante dans le développement du projet « Pass'sport santé » porté par la Municipalité (cf. dossier p.11)...

55 ans... et une Rentrée des sports !

Pour fêter ses 55 ans, l'OMS espère pouvoir organiser (si le contexte sanitaire le permet), avec la Ville de Colmar, la « Rentrée des sports » au mois de septembre. Une manifestation conçue comme la vitrine du riche tissu associatif sportif colmarien et permettant la rencontre des clubs et de la population...

+ D'infos :
o.m.sport.colmar@vialis.net - omsports-colmar.com

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE ET D'ETHNOGRAPHIE

Ateliers Nature : ça carbure !

Une super occupation pour tes mercredis et/ou tes vacances ? Découvrir la nature en t'amusant et avec d'autres enfants, ça te dirait ?

Alors parle à tes parents des ateliers organisés par le musée d'histoire naturelle et d'ethnographie de Colmar (mercredis après-midi, vacances scolaires et dans le cadre des animations d'été) ! Faune, flore, respect de l'environnement, histoire de la terre : tu pourras te laisser surprendre par des trésors inattendus et des secrets soigneusement gardés ☺

Inscris-toi !

VACANCES DE PÂQUES : il est encore temps de t'inscrire !

- Du 16 au 30 avril (6 à 12 ans) : « Herbes et potions magiques », on adore !
- Du 3 au 5 mai (10 à 14 ans) : prépare-toi pour un programme naturaliste au top !

+ D'infos & réservation : museumcolmar.org

Jeu

Petit botaniste, à toi de jouer !

À quel arbre appartiennent ces feuilles ?

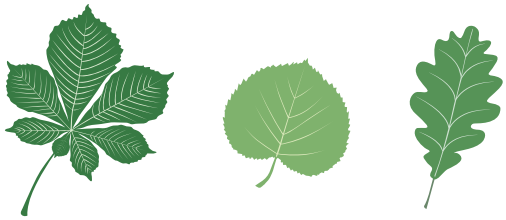

- **ÉRABLE**
- **CHÊNE**
- **MARRONNIER**
- **TILLEUL**

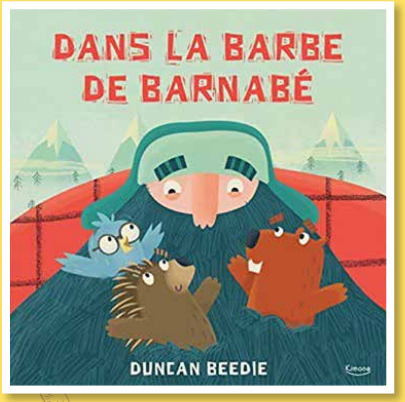

À LIRE !

« Dans la barbe de Barnabé »
Duncan Beedie, 2018

Barnabé, le bûcheron, coupe tous les jours des arbres dans la forêt. À force, l'oiseau, le castor et le porc-épic se retrouvent sans abri. La solution : Barnabé les invite à venir vivre dans sa barbe... mais il va vite se rendre compte que les choses ne sont pas si simples ! Un album drôle et touchant pour sensibiliser les plus jeunes à la protection de la forêt et des êtres qui y vivent.

Disponible dans le réseau des bibliothèques

+ D'infos : bibliotheque.colmar.fr

COLMAR sur C.COLMAR
Je fabrique un herbier !

EXPRESSIONS DES GROUPES

Le Mot du groupe majoritaire

Les débuts d'année sont ceux des bonnes résolutions. L'une des nôtres est de rester dans une attitude de confiance et de responsabilité, malgré les épreuves sanitaires et les inquiétudes légitimes qu'elles soulèvent.

La Ville de Colmar et Colmar Agglomération, sous l'impulsion du Maire président, ont installé au Parc Expos, un centre de vaccination dont l'organisation fait référence. Chacun de nous attend cependant un déploiement en mode augmenté, mais nous sommes dépendants du nombre de vaccins distillés avec parcimonie par l'Agence Régionale de Santé.

Beaucoup a déjà été entrepris sur notre territoire pour faire face à la crise. Des soutiens publics appuyés, dont ceux de la Ville et de Colmar Agglomération, ont permis d'amortir les chocs sur les activités économiques.

Dans les domaines culturel et sportif, les associations ont su s'adapter avec agilité aux évènements.

Mais la chaîne de la solidarité s'étend aussi aux Colmariens eux-mêmes. Nombreux ont souhaité agir en faveur de l'intérêt général. La Ville a donc l'ambition de constituer un réseau citoyen et solidaire, fondé sur le principe du bénévolat. Cette « *réserve citoyenne* » aura vocation à agir dans le champ des compétences communales sans pour autant se substituer aux services publics de proximité, ainsi qu'à toutes les structures associatives, déjà actives dans les domaines ciblés. Le prochain numéro du « *Point* » apportera toutes précisions sur le sujet.

Alors que ce dossier était en souffrance depuis de longues années, la nouvelle municipalité et les élus de Colmar Agglomération, relayés par les parlementaires du secteur, ont su faire entendre leur voix pour que des moyens soient mobilisés par l'Etat en vue de régler le dossier du lindane stocké sur un terrain limitrophe de Colmar, à Wintzenheim. L'horizon s'éclaircit : les terrains et sous-sols concernés par la présence de ce composant hautement toxique vont bel et bien être dépollués. L'opération de « *nettoyage* » va s'étendre sur plusieurs années. Nous nous en félicitons !

Odile UHLRICH-MALLET

1ère Adjointe au Maire

Le groupe Vivre Colmar, l'écologie entreprenante, créative et solidaire

La météo capricieuse de ce mois de janvier tout comme les très nombreuses chutes d'arbres au cours du dernier épisode neigeux ont été amplifiées par la fragilisation de notre végétation dont la principale cause est le réchauffement climatique. L'arbre des forêts tout comme celui des villes est en souffrance. Dans un tel contexte, quelle stratégie devrait nous guider ? Quelle philosophie devrait être désormais la nôtre dans notre rapport au vivant ? Si on peut se féliciter de l'augmentation du budget pour la plantation d'arbres, il faut dans le même mouvement sortir de la logique productiviste, utilitaire et esthétique, de la logique économique dominante. Le vivant n'est pas au service exclusif de l'homme, la forêt ne doit plus être appréhendée uniquement comme une ressource en bois commercialisable ou un lieu de jouissance à travers la chasse et la pratique sportive. L'urgence de la situation nous commande de trouver un équilibre entre une logique interventionniste et une logique naturaliste, c'est-à-dire trouver notre juste place au chevet d'un milieu complexe et au sein d'un processus de réensauvagement d'espaces forestiers pour maintenir une biodiversité la plus riche possible. Il appartient aux institutions et aux collectivités d'initier le changement à travers la politique mise en œuvre et à chaque citoyen de prendre sa part dans ce processus.

Frédéric Hilbert, Sylvie Pépin-Fouinat, François Lentz, Véronique Spindler, Flavien Ancely, Caroline Sanchez, Jean-Marc Mayer, Véronique Wucher, Christophe Schneider

CULTURE

THÉÂTRE ALSACIEN COLMAR
un pilier linguistique et culturel

Créé le 28 juin 1899 sous l'impulsion d'Émile Gschaedler dans la salle de la brasserie Molly, le TAC (Théâtre alsacien Colmar), présidé par Béatrice Vonesch, poursuit encore aujourd'hui l'objectif qui l'a fait naître : **cultiver l'idiome alsacien et l'art dramatique, tout en contribuant à la culture populaire de la Ville par le théâtre.**

Évidemment confronté, au cours de son histoire, à diverses difficultés, il a toujours su trouver dans son dynamisme la force de redresser la barre. À l'heure actuelle, le challenge à relever est double : faire face à une baisse de l'usage du dialecte alsacien et contrer un manque de reconnaissance de son identité…

L'association compte environ 90 membres bénévoles : membres actifs et acteurs chevronnés, mais aussi régisseurs, décorateurs et sympathisants. Grâce à eux peuvent être présentées, à chaque nouvelle saison, trois belles pièces soigneusement sélectionnées. Et le public de se laisser séduire…

+ D'infos : colmartac@gmail.com

JEUNESSE

LA MANÉCANTERIE DE SAINT-JEAN
un sacré penchant pour le chant…

C'est Benoît Kiry qui, avec le soutien de l'Institution Saint-Jean de Colmar, crée la Manécanterie en 2006. **Chœur d'enfants composé exclusivement de filles,** elle propose une formation complète en trois temps, qui se déroule du CE1 à la 3e.

L'expérience est on ne peut plus riche pour les participantes : elles découvrent là un répertoire vocal varié, mais aussi la vie de groupe et le sens du sacré. Une aventure humaine, également, qui leur permet de développer confiance, maîtrise et estime de soi, tout en participant à d'exceptionnels projets culturels !

+ D'infos : manecanterie.fr

少林内劲一指禅

SPORT

QI GONG À COLMAR
pour le corps et l'esprit

Une belle aventure que celle du Qi gong à Colmar ! Lors d'une rencontre internationale d'arts martiaux internes en Suisse, quelques amis se trouvent conquis par la simplicité, l'authenticité et la puissance de la discipline. Touchés aussi par la personne du maître chinois Buyin Zheng, représentant officiel du Shaolin Neijin Yizhichan Qi gong en Europe, ils créent l'association Pivoine avec, pour objectif, de **partager les vertus de cet art martial** encore méconnu en France.

Au programme :
- des stages en Alsace animés par le maître Buyin Zheng,
- des pratiques hebdomadaires encadrées par les membres de l'association qui continuent à se former auprès du maître,
- des conférences.

Une fabuleuse idée pour renforcer la santé de votre corps et favoriser le calme de votre esprit, non ?

+ D'infos : pivoine68@gmail.com

SOCIAL

LA MANNE
services solidaires

Manne Emploi
ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

Solution originale et solidaire pour répondre aux besoins d'aide ou de main-d'œuvre des particuliers, associations, collectivités et entreprises : Manne emploi ! **Cette association propose à tous des services à un tarif attractif et sans engagement** (nettoyage, repassage, cuisine, entretien des espaces verts, etc.). Par ce biais (entre autres), elle aide depuis 1989 les demandeurs d'emploi à retrouver un emploi durable. Ces missions de travail font d'ailleurs partie d'un dispositif très complet incluant formations, ateliers, cours de français langue étrangère, accompagnement personnalisé, etc. Pour que chacun y trouve son compte !

+ D'infos : manne-emploi.fr

Culture franco-chinoise au musée Unterlinden

YAN PEI-MING – AU NOM DU PÈRE

Le musée Unterlinden consacrera une exposition au célèbre artiste franco-chinois Yan Pei-Ming à partir du mois d'avril 2021 !

Cette manifestation s'intéressera particulièrement au regard que porte l'artiste, dans ses tableaux, sur sa propre identité. Dominé par les portraits et les autoportraits, le parcours mettra l'accent sur son rapport avec ses origines, de la figure de Mao à celle du Père, en passant par les paysages de Shanghai...

L'exposition rassemblera pour la première fois en France près de 50 tableaux et une quinzaine de dessins issus d'institutions publiques et de collections privées européennes.

Dans la galerie du musée, qui relie le bâtiment ancien et l'extension contemporaine, elle sera introduite par un ensemble inédit de ses premières œuvres présentées dans un cabinet d'art graphique. Vous pourrez aussi admirer ses peintures monumentales, déployées de façon magistrale sur deux niveaux dans l'Ackerhof !

Par le biais de ce projet, le musée Unterlinden et la Ville de Colmar souhaitent renouer avec le public chinois. La popularité internationale de l'artiste, soutenu par la prestigieuse galerie Thaddaeus Ropac (Londres, Paris, Salzbourg), se trouvera en effet associée à la réputation de Colmar en Chine suite aux émissions télévisuelles de 2018 ! Cette renommée de la ville dans leur pays devrait permettre – après les secousses dues à l'épidémie de Covid-19 – de rassurer et de faire revenir les Chinois en Alsace, pour découvrir ou redécouvrir la France à travers le regard de l'artiste...

Du 2 avril au 6 septembre 2021

musee-unterlinden.com

COLMAR

FESTIVAL DU LIVRE DE COLMAR

1 mini-festival, 4 spectacles jeunesse et 7 rencontres littéraires

Du 22 au 27 février 2021, le festival du livre de Colmar se réinvente en proposant un format en ligne.

Sept rencontres littéraires et quatre spectacles jeunesse seront diffusés sur les pages Facebook et YouTube du Festival du livre et du réseau des bibliothèques de la Ville de Colmar, ainsi que sur leurs sites Internet. Sans public, les plateaux seront filmés au Théâtre municipal, avec l'appui matériel du Grillen.

Au programme :

LUNDI 22 FÉVRIER
- 18h30 : La rentrée littéraire d'hiver vue par Jacques Lindecker

MARDI 23 FÉVRIER
- 18h30 : « 50 ans d'affaires criminelles en Alsace » par Jean-Marie Stoerkel et Laurent Gentilhomme

MERCREDI 24 FÉVRIER
- 11h : Spectacle musical « Ours » par la Cie Les contes de Nana (dès 1 an)
- 14h30 : Contes « Les causeries de l'homme bio » par Innocent Yapi (dès 8 ans)
- 18h30 : « La science comme un roman » avec Bruce Benamran et Véronique Berkani

JEUDI 25 FÉVRIER
- 14h30 : Lecture de l'album « Un poulailler dans les étoiles » par Annick Frey (dès 3 ans)
- 16h45 : Le Cercle de lecture des bibliothèques de la Ville de Colmar - sur Zoom
- 18h30 : « L'Histoire comme un roman » avec Sylvie de Mathuisieulx, Jacques Fortier, Alexis Metzinger et Jacques Lindecker

VENDREDI 26 FÉVRIER
- 18h30 : « L'exil comme un roman » Marion Muller-Colard dialogue avec Christophe Fourvel

SAMEDI 27 FÉVRIER
- 14h : Rencontre avec Marie-Hélène Lafon, Prix Renaudot 2020, pour « Histoire du fils »
- 17h : Concert « Quand Papy était tout p'tit » par les Frangins Lindecker

La culture
TOUJOURS EN SCÈNE !

Depuis presque un an, le monde culturel est bousculé par une crise sanitaire qui s'installe dans le temps. Reports, annulations... c'est tout le secteur de la culture et de l'événementiel qui doit se réinventer. Il peut heureusement compter sur l'imagination et la volonté de tous les protagonistes, artistes, directeurs de salles, équipe technique : à Colmar, tous œuvrent avec passion pour lui redonner une place !

Tout le secteur culturel de Colmar se mobilise pour élaborer tous les scénarios possibles afin de maintenir le cap, avec une idée unique : retrouver son public !

Sur les planches, maintenir lien et création

Favorisant les résidences de compagnies en ses lieux, la Salle Europe se veut actrice dans le maintien du lien et de la création. La compagnie « Plus d'une voix », qui propose des adaptations pour la scène de textes littéraires, est actuellement en pleine création lumière pour son spectacle « Ce jour-là », de Dominique Klein. À découvrir dès que possible !

salle-europe.colmar.fr

La Comédie de Colmar est également très active : les artistes ont fait du théâtre leur maison, leur lieu de vie et de création. Après « Little Nemo » par Émilie Capliez et « Loto » par Rémy Barché, c'est au tour de Catherine Umbdenstock, artiste associée, de créer le spectacle « Meeting Point ». L'équipe a déposé ses valises le 18 décembre à la Comédie de Colmar... en attendant de pouvoir présenter l'œuvre à son public.

comedie-colmar.com

Les chanteurs de l'Opéra Studio de l'Opéra national du Rhin donnent de la voix ! Les répétions s'enchaînent, en février, pour préparer « L'Heure lyrique : Love in the air », avec des chanteurs de l'Opéra Studio de Fribourg. En mars, elles seront axées sur la mise en scène de la production « Cenerentolina », qui doit être présentée au Théâtre municipal de Colmar en avril 2021.

operanationaldurhin.eu

Musées de Colmar : cap sur le virtuel !

Les musées colmariens ne sont pas en reste en matière d'événements et d'actions menées depuis leur fermeture. Le musée Unterlinden, par exemple, propose sa programmation culturelle en ligne au détour de visites virtuelles (**musee-unterlinden.com**). Il en est de même pour le musée d'histoire naturelle et d'ethnographie, qui a mis en place une boutique « call & collect ». Proposés à l'achat : un bel ouvrage, une estampe, une peluche ou un objet en lien avec la nature ou l'Égypte (**museumcolmar.org**) ! Quant au musée Bartholdi, sa page Facebook regorge d'informations sur les collections et les nouvelles acquisitions (**musee-bartholdi.fr**).

LE KOÏFHUS
le plus ancien bâtiment public

Lieux d'intenses échanges commerciaux, nombreuses sont les villes du Rhin Supérieur médiéval à se doter d'un Kaufhaus, ou Koïfhus. Colmar ne fait pas exception à la règle, et c'est dès 1370 qu'est mentionnée l'existence d'un premier lieu de ce type. L'Histoire le délaissera, pour offrir à notre centre-ville un second Koïfhus.

1370
première mention du Koïfhus de Colmar

1450-1480
construction du bâtiment actuel

Vers 1840
projet de démolition

1870-1930
Chambre de commerce et d'industrie

1930
inscription aux Monuments historiques

Organiser le commerce

1370 : Colmar souhaite, à l'instar des autres municipalités de la région, profiter d'un lieu « en dur » et surveillé en permanence pour ses activités de douane, de dépôts des marchandises importées et de halles de marché. Ce premier bâtiment est situé à proximité de celui que nous connaissons.

En 1450 débutent les travaux de construction de l'édifice actuel, achevé en 1480. En témoigne l'inscription sur bandeau tenu par une sculpture d'ange, toujours visible sur sa façade sud ! Deux bâtiments contigus sont ajoutés au cours du 16e siècle. Le *Koïfhus* actuel est né…

Intensivement vôtre…

Les registres de comptabilité ou Kaufhausbücher, conservés aux archives municipales, témoignent de l'**intense activité commerciale et économique du *Koïfhus* colmarien !**

Trois administrateurs y officient sous la présidence d'une commission : *l'Umgelder* perçoit les transactions liées au commerce du vin (Umgeld), le *Salzmeister* est en charge de l'approvisionnement et de la vente de sel, et le *Zoller* encaisse les droits de douanes. Un bureau des poids et mesures et deux courtiers complètent ce personnel. La surveillance et l'entretien du bâtiment sont gérés par un concierge. L'Histoire retient à ce propos qu'en 1771, le concierge du *Koïfhus* n'est autre que…le père du futur général Rapp.

S'il centralise les recettes et les dépenses de Colmar, le *Koïfhus* revêt également un rôle administratif et politique ! Dans la grande salle à l'étage, où se réunissaient les conseils de la ville, les vitraux ornés des armoiries des villes de la Décapole rappellent cette vocation.

Et la Révolution entre en scène…

La Révolution met fin aux privilèges commerciaux et le rez-de-chaussée du *Koïfhus*, perdant sa vocation première, est dès lors utilisé à d'autres fins : salle de spectacle vers 1840, Chambre de commerce et d'industrie entre 1870 et 1930 (avant l'installation de celle-ci sur la place de la gare) mais aussi, et entre autres, école catholique de garçons à la fin du 19e siècle…

Le Koïfhus, un patrimoine d'importance

L'on songe vers le milieu du 19e siècle et au vu de son état alors préoccupant à le démolir pour ériger à sa place un théâtre municipal et un hôtel de ville. Le projet reste heureusement lettre morte et est remplacé par une première campagne de restauration, menée dès 1895. Il faut dire que la Ville de Colmar a très tôt compris l'importance historique et patrimoniale de l'édifice, plus ancien bâtiment civil de son territoire… importance confirmée par l'inscription de l'intérieur du *Koïfhus* aux Monuments historiques en 1930 !

Les restaurations se succèdent depuis : entre 1984 et 1986, des travaux intérieurs d'aménagement transforment notamment le bâtiment en centre événementiel.

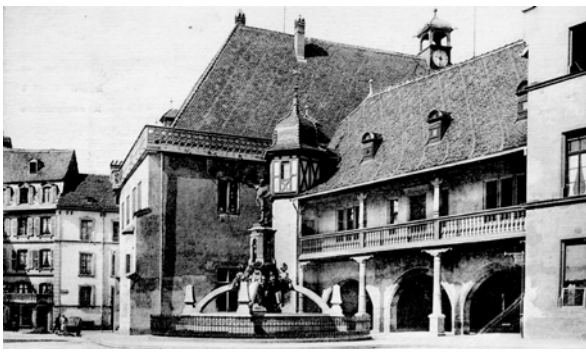

Retrouvez tous vos événements, idées de sorties culturelles ou sportives,
sur l'agenda de la Ville agenda.colmar.fr
ou directement sur les sites des différentes structures.

En raison de la rapidité avec laquelle peut évoluer la situation sanitaire, il est possible que certaines informations contenues dans « Le Point » deviennent caduques au cours du mois. Merci de bien vouloir nous en excuser. Suivez en direct l'actualité de la Ville sur colmar.fr

MINI-FESTIVAL DU LIVRE

« Futurez-vous ! »
4 spectacles jeunesse
7 rencontres littéraires

Du 22 au 27 février

En ligne sur la page Facebook ou sur la chaîne Youtube du Festival du livre

THÉÂTRE MUNICIPAL

COMÉDIE

« Gwendoline »

Vendredi 26 et samedi 27 mars, à 20h30

Retrouvez tout le programme du Théâtre municipal : theatre.colmar.fr

SALLE EUROPE

THÉÂTRE MUSICAL

« Ce jour-là »

Vendredi 26 mars, à 14h30 et 20h

Retrouvez tout le programme de la Salle Europe : salle-europe.colmar.fr

COMÉDIE DE COLMAR

THÉÂTRE

« L'île des esclaves » de Marivaux

Mercredi 10 mars, à 20h, et jeudi 11, à 19h

Retrouvez tout le programme de la Comédie de Colmar : comedie-colmar.com

OPÉRA NATIONAL DU RHIN

OPÉRA JEUNE PUBLIC

« Cenerentolina »

Mercredi 14 avril, à 15h

Retrouvez tout le programme de l'Opéra du Rhin : operanationaldurhin.eu

MUSÉE UNTERLINDEN

PARCOURS DANS LES COLLECTIONS

« Amours au musée »

Dès la réouverture en 2021

Retrouvez tout le programme du musée Unterlinden : musee-unterlinden.com

LE GRILLEN

METAL

Avec Lacuna coil et The old dead tree

Dimanche 4 avril, à 19h

Retrouvez tout le programme du Grillen : grillen.fr

COLMAR FÊTE LE PRINTEMPS

Du jeudi 1er au dimanche 18 avril

Retrouvez tout le programme sur : printemps-colmar.com

colmar and you* *et vous

COLMAR ON S'Y GARE !

1 H GRATUITE PAR JOUR
dans les parkings en ouvrage

3€ la journée
au parking Lacarre

5 000 places
à 5 minutes du centre-ville

_lattitude90.fr

d'infos → **colmar.fr/stationnement**

Colmar